

Rubrique ASM

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Dissonanz = Dissonance**

Band (Jahr): - **(2005)**

Heft 89

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

werden, die Werke von Schweizer und in der Schweiz lebenden Komponistinnen und Komponisten erfasst, welche sich für Jugendliche und Laien und somit auch für den Unterricht eignen. Die Werke sollen nach Schwierigkeitsgrad geordnet und mit erläuternden Kommentaren versehen werden. Die Datenbank wird über Internet abrufbar und wenn nötig auch als Katalog in Papierform zugänglich sein.

Rubrique ASM

Présidence de l'ASM et composition du comité

Suite à la démission d'Ulrich Gasser, l'Assemblée générale du 4 septembre 2004 a élu *Nicolas Bolens* à la présidence de l'Association. Nicolas Bolens est né à Genève, il a 41 ans. Il est compositeur et enseigne le contrepoint au Conservatoire de Neuchâtel et au Conservatoire Supérieur de Musique de Genève. Nous nous réjouissons qu'avec cette élection l'Association ait à nouveau un président romand qui saura donner de nouvelles orientations à son action.

Marie Schwab ayant quitté le comité après quatre ans, l'Assemblée a élu pour la remplacer *Franziska Baumann*, chanteuse, compositrice et performeuse du son. Le comité s'est organisé lors de sa première séance et est maintenant constitué comme suit : Nicolas Bolens, président, Matthias Arter, vice-président, Thomas Meyer, trésorier, Nadir Vassena, Marc-André Rappaz, Sylwia Zytynska et Franziska Baumann, membres.

L'Assemblée et le Comité remercient Ulrich Gasser pour son engagement et tout le travail accompli pour l'Association lors de sa présidence et Marie Schwab pour son activité au sein du comité, notamment en faveur de l'improvisation.

Fête des musiciens à Kreuzlingen/Constance et Assemblée générale

La fête des Musiciens aura lieu à Kreuzlingen/Constance du 17 au 19 juin 2005. L'Assemblée générale aura lieu le 18 juin à 10 heures. Le point fort de la fête sera une croisière organisée sur le lac de Constance le samedi après-midi. Le voyage mènera les participants jusqu'à Überlingen où aura lieu un concert choral. Sur le bateau la croisière sera agrémentée d'un concert de musique de chambre, de discussions, de pièces solo pour cuivres, d'un banquet, et même d'un feu d'artifice à Arbon. Le bateau, lieu de rencontre, et la

croisière, événement musical et visuel, sont ouverts à tous ceux, musiciens, amateurs de musique, membres ou non de l'ASM, qui souhaitent passer une journée passionnante sur le lac. Profitez pour inviter vos amis ou connaissances. Les membres ASM recevront des formulaires d'inscription début avril, en même temps que la convocation à l'Assemblée générale et à la Fête.

Informations : www.asm-stv.ch

Projet de promotion d'œuvres de musique contemporaine pour l'enseignement

L'ASM, en collaboration avec les Editions musicales Suisses (SME/EMS) et la Société Suisse de pédagogie musicale (SSPM), ont lancé un projet de promotion d'œuvres de musique contemporaine se prêtant à l'enseignement de la musique. Pour débiter, une base de données va être constituée qui comportera les œuvres de compositeurs suisses ou vivant en Suisse qui sont accessibles à des jeunes ou à des amateurs et se prêtent donc à l'enseignement. Les œuvres seront munies de commentaires et ordonnées par degré de difficulté. La base de données sera disponible sur internet et aussi en tant que catalogue sur papier.

Prise de position de l'Association Suisse des Musiciens

concernant la décision du Conseil des Etats de réduire le budget de Pro Helvetia — 09/12/2004

Au moment de la controverse concernant la décision des chambres fédérales de réduire d'un million le budget de Pro Helvetia suite à l'exposition de Thomas Hirschhorn au Centre Culturel Suisse de Paris, l'ASM a pris position en s'élevant contre une « punition » qui touchera les artistes créateurs, toutes branches et toutes régions confondues. L'ASM a défendu la liberté fondamentale de l'art et a affirmé que les décisions artistiques ne doivent pas se soumettre à des pressions politiques ou aux avis des financeurs. La prise de position se trouve sur notre site internet www.asm-stv.ch, rubrique News. Le comité et le secrétariat suivent attentivement l'évolution du dossier et s'engagent pour une réflexion de fond.

Concours

La fondation Dr. René Liechti avise les candidat qu'elle attribue ses prix « coup de pouce » pour une œuvre ou un projet musical pour un montant total de CHF 50'000.–.

Délai : 31 mars 2005. Informations : www.fondation-liechti.ch